



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE



Service de Prévention en
Faveur des Elèves
S.P.F.E

Référence

Dossier suivi par
Françoise Pelleing

Médecin Responsable
Départemental
Conseiller Technique

Téléphone
04 91 99 67 22

Fax
04 91 99 67 26

Méi.
Ce.spfe13

@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard
Charles Nédelec
13231 Marseille
cedex 1



L'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux
De l'Éducation Nationale
Des Bouches du Rhône

A

Mesdames et Messieurs les Proverseurs
Mesdames et Messieurs les Principaux

Marseille, 28 Septembre 2010

Objet : Protocole d'aménagements pédagogiques pour les troubles des apprentissages

L'enquête menée au cours de l'année scolaire 2009 concernant les PAI pour les élèves DYS a établi que les attentes des familles et des établissements étaient communes : mieux prendre en compte les difficultés de l'élève et favoriser ses apprentissages scolaires.

Néanmoins la tenue d'une réunion spécifique, pour valider les aménagements pédagogiques est ressentie, pour la plupart des participants, comme un dispositif très lourd et dont l'efficacité est loin d'être probante.

Le manque de connaissance des différentes possibilités d'aménagements pédagogiques et le manque de directives concernant l'évaluation adaptée sont des freins importants pour la mise en place de ces projets.

Le nouveau protocole qui vous est proposé me semble plus pertinent pour répondre aux attentes de chacun. Je vous demande d'être vigilant pour ce qui concerne les évaluations, un aménagement de la notation ou du nombre d'exercices étant souvent refusés au nom de l'égalité.

Les parents vous informent que leur enfant présente un trouble spécifique des apprentissages, vous les orientez vers le médecin de l'établissement qui, à partir des éléments fournis par la famille confirmera le diagnostic, expliquera les nouvelles modalités mises en place et présentera les procédures de demande d'aménagements d'examens. L'équipe enseignante mettra en place les aménagements nécessaires, selon le protocole ci-joint.

Si cela s'avère nécessaire, une réunion de concertation peut-être mise en place à la demande des différents partenaires. Le médecin de l'établissement est une personne ressource pour l'équipe éducative et les familles, il pourra à leur demande conseiller les enseignants.

Je vous remercie de votre implication.

J.L. BENEFIGE



PROTOCOLE D'AMENAGEMENTS PEDAGOGIQUES, DE DIFFERENTIATION PEDAGOGIQUE POUR LES ELEVES PORTEURS DE TROUBLES SPECIFIQUES DES APPRENTISSAGES (TSA)

Méthodologie : Planification de la tâche : proposer des fiches techniques précisant les différentes étapes de réalisation de la tâche (description écrite et/ou imagées).

Utilisation du tableau :

- inscrire le déroulement chronologique du cours toujours au même endroit sur le tableau
- présenter et organiser le tableau toujours de la même façon

Travail autour des consignes : le principe est d'éviter la double tâche

- Donner les consignes à l'oral **et** à l'écrit
- Fractionner les consignes(sous forme de liste et pas de phrases longues)
- Une phrase : une action, une consigne : une action
- Souligner ou surligner les mots clés

Présentation des supports de travail (contrôles, exercices, activités)

- Fournir des photocopies lisibles
 - o police « **Comic sans MS** »
 - o taille des caractères 12 à 14
 - o double espaces entre les mots et les lignes
 - o (cette adaptation peut-être faite avec un outil informatique macro, cf. fiche ci-jointe)
- Ne donner qu'un exercice après l'autre avec un cadre temps de réalisation
- Utilisation de « cache mobile » sur les manuels : permet de sélectionner le bon endroit et d'orienter l'attention de l'élève.

Le cours /prise de notes

Limiter la copie : cahier carbone, clé USB, utilisation du matériel pédagogique (ordinateur),

Proposer les cours en lignes

Utiliser le cahier de textes en ligne (devoirs à faire, mais annoncer aussi les prochains thèmes étudiés)

Doser la quantité des devoirs, la longueur des textes à apprendre ou à lire, le nombre d'exercices ou d'items,

Autoriser l'utilisation de l'ordinateur pour les devoirs à faire à la maison et en classe, pour la prise de notes, la réalisation des exercices qui peuvent être préparés en version numérique

Pour la prise de note, fournir la photocopie du cours au moment où les autres le copient, l'élève peut surligner, encadrer les notions importantes à retenir (codes de couleurs)

Simplification des cartes et des schémas : ne mettre que les éléments en lien avec les objectifs d'apprentissage du cours.

L'Évaluation

Ne pas pénaliser l'orthographe si la notion est acquise, limiter la sanction aux mots importants de la leçon.

Favoriser l'évaluation à l'oral, sinon pour l'écrit varier les modes de restitution : schéma, textes à trous, QCM, paragraphe rédigé.

Ne pas sanctionner les réponses courtes.

Donner un temps supplémentaire ou diminuer la longueur d'un exercice pour tenir compte de la lenteur et de la fatigabilité de l'élève